

CERTIFICAT

BUREAU VERITAS
Certification



atteste que suite à la validation de l'audit OQUALIM RCNA du 14-16/02/2023,
ayant permis la délivrance du certificat n° FR081620-1
et au contrôle du Socle Technique « Nourri sans OGM » (STNO) réalisé
conjointement

L'entreprise :
PROVIMI France

Pour l'unité d'exploitation située à
PROVIMI France – Site de Crévin
Parc d'Activités de Ferchaud
35320 CREVIN – France

respecte le **Socle Technique « Nourri sans OGM » (STNO)**

Référentiel de certification OQUALIM version en vigueur

Pour les activités de fabrication et mise sur le marché d'aliments composés et d'aliments minéraux pour animaux

Pour les activités de négoce de matières premières pour aliments pour animaux



Ce certificat est valable du 29/06/2023 au 28/06/2026

N° du certificat : FR081626-1 (Sa validité peut être vérifiée sur le site www.oqualim.com)

Fait à Rennes, le 25/04/2023

Pour le Directeur Général, Jean-Michel AUDRAIN